

Fiche d'information

Vue d'Ensemble sur la Réduction des Risques de Catastrophe dans le Monde Arabe

Contexte

La population totale de la région arabe compte plus de 357 millions d'habitants. Plus de 55% de cette population vit dans des villes. Dans certains pays arabes, le taux de la population vivant dans des zones urbaines atteint 80% de la population totale. Par ailleurs, la population urbaine s'accroît à un rythme plus rapide que celui de la croissance totale de la population dont le taux est parmi les taux les plus élevés dans le monde. Entre 1970 et 2010, la population urbaine de la région arabe s'est multipliée par quatre, et doit probablement doubler durant les 40 années suivantes¹.

En offrant des chances en matière d'emploi, d'éducation, de santé, des moyens de communication, de transport, de commerce et de tourisme, les zones urbaines arabes possèdent un grand potentiel de développement économique et humain. De surcroît, certains villes arabes renferment d'importants sites faisant partie de l'héritage culturel mondial et, de ce fait, constituent une source d'identité culturelle.

Quels risques?

Au cours des 30 dernières années, la région arabe fut touchée par plus de 270 catastrophes qui tuèrent plus de 150,000 personnes et touchèrent près de 10 millions autres². Ces catastrophes surviennent, le plus souvent, sous forme d'inondation- éclair, sécheresse, tempête, tempête de sable et séisme. La montée du niveau de la mer entraînée par le changement climatique, constitue également une menace pour des nombreux centres urbains dans cette région.

L'activité sismique est l'un des risques qui menacent la région arabe. Par exemple, le système de la vallée du rift jordanienne accorde à un certain nombre de pays (Jordanie, Liban, Palestine et Syrie) un risque élevé lié aux séismes. De même, certains pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) furent exposés par le passé à l'activité sismique. Les séismes dévastateurs ont frappé la Palestine (1927), le Liban (1956), le Maroc (1960), l'Egypte (1992) et l'Algérie (2003).

Le changement climatique a un impact sur la fréquence et l'intensité des événements météorologiques extrêmes. De plus, les grandes variations de la pluviométrie et l'accroissement des inondations affectent la région arabe. Entre 2008 et 2009, des graves inondations ont ainsi frappé l'Arabie Saoudite et le Yémen, entraînant des dégâts économiques de près de 1, 3 milliards USD³. En janvier 2013, la tempête hivernale qui a

¹ United Nations Human Settlements Programme (UN-Habitat), 2012, *The State of Arab Cities 2012 – Challenges of Urban Transition*, UN-Habitat, Nairobi

² Source: EM-DAT (www.emdat.be)

³ Source: EM-DAT (www.emdat.be)

dévasté la Palestine a fait des pertes économiques de plus de 50 millions USD, et a eu un grave impact sur le secteur agricole. De surcroît, plusieurs grandes villes arabes se situent dans des zones côtières à faible altitude. La montée du niveau de la mer pourrait être catastrophique pour de nombreuses villes côtières densément peuplées. Les cyclones tropicaux présentent également un aléa dans cette région. En 2007, le cyclone Gonu frappa la péninsule arabe, notamment Oman. Jusqu'alors, la région n'était pas considérée en proie aux cyclones.

L'été devient plus chaud et sec. En même temps, la pluviométrie est en baisse, causant des saisons de sécheresse plus intenses et plus longues. Le risque de la sécheresse est un grand facteur de risque dans la région arabe, affectant ainsi régulièrement son PIB, notamment sa production agricole. Par exemple, la Jordanie et la Syrie ont connu durant plusieurs années les pires saisons de sécheresse, entre 2007 et 2010. Les faibles précipitations qui causent une pénurie d'eau accrue, en sus des terres arables restreintes, exposent cette région au risque d'insécurité alimentaire élevé⁴.

Pourquoi les villes sont-elles menacées?

L'urbanisation rapide a poussé les gens à s'établir dans des zones potentiellement dangereuses comme les collines instables, les terres à basse altitude en proie aux inondations ou dans des territoires situés sur les côtes. En raison du manque de logement approprié, les gens se déplacent vers des constructions non sûres qui ne résistent pas aux séismes ou aux violentes tempêtes.

Les aléas naturels dans la région arabe affectent les villes différemment :

- **L'inondation-éclair:** représente un aléa urbain croissant parce que les surfaces scellées (les rues asphaltées, les bâtiments, les terres compactées, etc.) n'absorbent pas l'eau. Les systèmes de drainage inadéquats augmentent également les risques d'inondations.
- **Le glissement de terre:** Les fortes pluies ou l'activité sismique constituent un danger pour les habitants des maisons situées sur/en aval des pentes escarpées ou des falaises.
- **Le séisme:** Les bâtiments mal construits ne résistent pas au choc d'un violent séisme et peuvent s'effondrer. La plupart des décès en cas des séismes surviennent à l'issue de l'effondrement d'un bâtiment.
- **Tsunami:** Certaines zones du monde arabe longent les côtes où un tsunami pourrait représenter un aléa. Les zones tampons, les systèmes d'alerte précoce et les plans d'évacuation sont ainsi indispensables.
- **La sécheresse:** Elle menace la sécurité alimentaire, et résulte souvent de la migration vers des zones urbaines, faisant une pression sur le logement, les services et les chances d'emploi.

⁴ Lors de la sécheresse qui frappa la République Syrienne Arabe en 2007-2008, 75% des agriculteurs du pays ont souffert d'une chute de la récolte, et le cheptel restait durant une année après la fin de la sécheresse, à un niveau inférieur de 50% à celui d'avant la sécheresse (*Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction 2011*, United Nations, 2011).

- **La tempête de sable:** Elle compte parmi les aléas naturels les plus sévères et imprévisibles. Les vents forts relèvent le sable dans l'air, faisant planer un nuage de particules turbulent et étouffant et une visibilité lourdement décroissante en l'espace de quelques secondes. La grande majorité des tempêtes de sables causent des dégâts matériels, des blessures et des décès.
- **Le cyclone tropical:** Les zones urbaines peuvent s'exposer aux cyclones, aux vents forts et aux lourdes pluies. Par conséquent, Les édifices résistant aux vents, les systèmes d'alerte précoce, la transmission d'information adéquate aux ménages, et les plans d'évacuation sont des mesures indispensables.

Quels sont les leviers des risques de catastrophe?

Il existe plusieurs facteurs qui influencent les risques de catastrophe.

La flambée démographique et la densité accrue: un levier important lorsque la qualité du logement, d'infrastructure et des services est insuffisante.

La faible gouvernance: Le système de gouvernance centralisé dans un état pourrait provoquer un accès limité aux fonds et à l'autorité au niveau local, entravent par conséquent l'action locale de la Réduction des Risques de Catastrophe RRC. La faible participation communautaire dans la prise de décision sur les questions de la RRC pourrait également augmenter la vulnérabilité communautaire face aux aléas naturels.

La faible planification urbaine: L'expansion urbaine s'opère souvent sans respecter les cadres juridiques, les codes de bâtiments ou les plans d'exploitation des terres. Le plan urbain est souvent inexistant ou dépassé. Il est donc nécessaire de suivre, lors du développement urbain, les étapes appropriées pour gérer le risque et des plans d'urgence pour appliquer les règlements et les codes de bâtiments sur la base de normes réalistes.

Le manque des terres pour la population à faible revenu: La majorité de la population urbaine pauvre est exposée aux aléas parce qu'elle vit dans des lieux non sûrs.

La mauvaise qualité de construction: Les règlements et les codes de bâtiments devraient fixer un minimum de normes de sécurité, incluant la résistance aux aléas naturels. Les bonnes pratiques de bâtiments et l'application des règlements sont nécessaires pour réaliser des maisons, des écoles, des hôpitaux et une infrastructure sûrs.

La concentration des actifs économiques: Les actifs économiques sont souvent concentrés dans les grandes villes. Par conséquent, les catastrophes peuvent avoir des effets graves sur l'économie locale et nationale. Une ville résiliente est celle qui est le moins exposée aux pertes économiques.

Le déclin des écosystèmes: Le développement urbain et la croissance économique non planifiés ont entraîné un fort déclin des écosystèmes. Par exemple, la déforestation a provoqué l'érosion, exposant les populations aux glissements de terres causés par les fortes pluies.

Qu'est-ce-que la Réduction des Risques de Catastrophe RRC?

UNISDR (Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe) définit la RRC comme «concept et pratique de la réduction des risques de catastrophe grâce à des efforts pour analyser et gérer leurs causes, notamment par une réduction de l'exposition aux risques, qui permet de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens, la gestion rationnelle des terres et de l'environnement et l'amélioration de la préparation aux événements indésirables»⁵.

La RRC englobe l'analyse et la gestion des aléas pour réduire la vulnérabilité aux catastrophes. Elle consiste en des actions qui renforcent la préparation, la prévention et l'atténuation. La participation des collectivités est indispensable pour favoriser la résilience.

La RRC s'allie à l'adaptation au changement climatique et aux approches de réduction de la pauvreté. La RRC efficace doit diminuer les pertes provoquées par les catastrophes, protégeant ainsi les actifs économiques, sociaux et culturels de la collectivité et du pays.

Qu'est-ce-qui a été réalisé jusqu'à présent?

Le monde arabe est parvenu à certaines réalisations, en vue de réduire les répercussions des catastrophes et d'être mieux préparé:

L'engagement politique a augmenté. En 2012, Les Chefs des Etats Arabes ont adopté la Stratégie Arabe pour la Réduction des Risques de Catastrophes 2020, sous les auspices de la Ligue des Etats Arabes. La Stratégie a été adoptée en 2011 par le Conseil des Ministres Arabes Responsables de l'Environnement et le Conseil Socio-économique de la Ligue Arabe. Ce plan est actuellement en phase de transformation en un cadre d'action pour faciliter la mise en œuvre régionale et nationale.

Au début de l'année 2013, le Conseil de Coopération du Golf (CCG) s'est engagé à entreprendre des étapes nécessaires à développer un plan de route pour la réduction du risque. Le Secrétaire Général du CCG a appelé à un engagement régional fort dans le sens du développement d'une stratégie de RRC, afin de renforcer la résilience des nations et des individus face aux aléas naturels.

La sensibilisation: UNISDR continue à promouvoir la campagne « Pour des villes résilientes » en vue d'aider les zones urbaines à devenir plus résilientes aux catastrophes. Près de 300 villes et municipalité de la région arabe ont rejoint la campagne (20 % des villes dans le monde entier). UNISDR a fourni un outil d'auto-surveillance à toutes les villes participantes. L'outil d'auto-évaluation du gouvernement local (LGSAT - Local Government Self-Assessment Tool) aide les gouvernements locaux à évaluer le progrès de la RRC, et à traiter les lacunes et les défis.

⁵ <http://www.unisdr.org/we/inform/terminology>

Les bases des données ont été établies pour tenir compte des pertes dues aux catastrophes. Un certain nombre de pays arabes ont procédé à faire rapport de leur pertes dues aux catastrophes. Cela assurera une base pratique pour une analyse du risque informée et le développement des politiques de RRC. UNISDR a appuyé des inventaires des catastrophes (www.desinventar.net) qui permettaient aux différents pays d'analyser les tendances des catastrophes et leurs impacts d'une manière systématique, à travers la collecte de données historiques sur les catastrophes. Neuf des 22 pays arabes ont, soit parachever, soit entamé l'élaboration de bases de données nationales sur les pertes dues aux catastrophes. Ces pays sont Djibouti, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Palestine, la Syrie, le Yémen, la Tunisie.

Les rapports: Un certain nombre des partenaires nationaux ont esquissé des rapports nationaux sur le progrès réalisé dans la mise en œuvre du Cadre d'Action de Hyogo. L'Algérie, Bahreïn, les Comores, Djibouti, L'Égypte, la Jordanie, le Liban, la Mauritanie, le Maroc, la Palestine, la Syrie, la Tunisie et le Yémen ont fourni des rapports du progrès à cet égard. Les villes ont commencé en 2012 à faire rapport du progrès et des défis en ce qui concerne la réduction des risques de catastrophe au niveau local à travers l'outil d'auto-évaluation du gouvernement local (LGSAT).

Les réseaux: UNISDR a lancé un réseau de coordination pour la RRC des Pays Arabes en tant que communauté de praticiens, afin de promouvoir le partage d'information et l'action de la RRC conjointe aux niveaux régional et national dans les pays arabes. Ces réseaux servent comme mécanisme régional pour discuter des questions de la RRC entre les partenaires internationaux travaillant conjointement dans/sur les états arabes à la mise en œuvre du plan et à la surveillance des activités liées à la RRC.

Le partage des connaissances est essentiel. UNISDR favorise d'une façon régulière l'échange des bonnes pratiques et des défis de la région, comprenant la mise en œuvre du «Cadre d'Action de Hyogo (2005-2015) - le Renforcement de la Résilience des Nations et des Collectivités aux Catastrophes». La «Rencontre Régionale en vue de faire Avancer la RRC» tenue en avril 2012, rassemblait des experts d'Algérie, de Bahreïn, des Comores, de Djibouti, d'Égypte, de Jordanie, du Liban, de Mauritanie, du Maroc, de Palestine, du Soudan, de Syrie, de Tunisie, du Yémen et des Emirats Arabes Unis, en plus d'importants partenaires régionaux comme le CCG, l'Université du Golf Arabe et le Centre Régional pour la formation et les Recherches sur la RRC.

La révision du Cadre d'Action de Hyogo et les consultations mondiales: Le Liban et l'Algérie ont tenu des consultations nationales sur le Cadre d'action de Hyogo et élaboré des recommandations pour ce document. Cela fait partie des efforts de consultations déployés par UNISDR dans le monde entier, afin d'élaborer un nouveau cadre mondial pour la RRC post-2015.

Des futurs défis restent à relever:

La coordination à l'échelle nationale: La prise en main de la RRC nécessite plus de clarification au niveau national. Il importe de bien définir les rôles et les responsabilités parmi

les organes nationaux pour garantir que la RRC soit traitée d'une manière globale et efficace.

La surveillance et les indicateurs de référence: L'élaboration d'un modèle normalisé et fiable de collecte de données, une analyse coûts-bénéfices et des bases de données sur les pertes dues aux catastrophes sont nécessaires afin d'informer les décideurs politiques. Les gouvernements locaux devraient faire plus d'usage de l'outil d'auto-évaluation du gouvernement local (LGSAT).

La mise en œuvre des questions transversales: La promotion de l'égalité de sexe, la diversité culturelle, la participation communautaire et le renforcement des capacités, sont souvent des questions qui prennent de retard. Il est important de collecter des informations ventilées par sexe sur la vulnérabilité et la capacité en vue d'identifier et de mieux cibler les actions de la RRC.

L'engagement des communautés et des gouvernements locaux: Il est indispensable de créer des liens solides entre le niveau national et les niveaux locaux. Le gouvernement national promulgue souvent des lois et des règlements utiles, mais les gouvernements locaux ne sont pas suffisamment informés ou engagés dans leur mise en œuvre. De la même façon, la planification et la prise de décision nationales échouent souvent à prendre en considération les besoins et les capacités des collectivités et des municipalités pour mettre en œuvre les mesures de la RRC.

(UNISDR-ROAS, Mai 2013)